

Beaucoup de travail pour les cours d'eau et les lacs

Par Rémi Morin, coordonnateur à la gestion des cours d'eau pour la MRC du Granit

Je souhaite par cet article vous informer sur nos principaux travaux et aussi vous encourager à mettre la main à la pâte, car il y a beaucoup de travail à faire ! Vous pouvez tous vous impliquer à votre façon. Cette collaboration donne un sens à notre mission commune : protéger l'eau !

Comme action de notre campagne régionale de sensibilisation aux plantes exotiques envahissantes (PEE), nous avons élaboré un programme de formation de « Sentinelle » des cours d'eau et des lacs. La formation port sur les moyens d'exercer une vigilance efficace pour la santé de nos lacs, non seulement pour les PEE, mais aussi pour les autres problématiques liées à l'eau. Deux séances de formation s'adressant à tous sont prévues pour 2020.

Récemment, la MRC du Granit a préparé et tenu, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) de l'Estrie, une formation sur la gestion des cours d'eau s'adressant aux producteurs agricoles et forestiers. Les inspecteurs municipaux et les autres intervenants concernés du territoire étaient également invités. Quelque 50 producteurs et intervenants ont répondu à l'appel et ont ainsi reçu divers trucs et astuces permettant d'appliquer certains concepts dans le cadre de leur travail. Cette formation abordait entre autres les sujets suivants : les responsabilités en matière de gestion des cours d'eau, les bonnes pratiques pour éviter l'érosion et la sédimentation et l'adaptation aux changements climatiques. D'autres journées de formations sont prévues en 2020.

Un important dossier sur lequel la MRC travaille est celui du Plan Régional des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH). Il s'agit d'un document de planification qui vise la conservation des milieux humide et hydrique (cours d'eau et lac) d'intérêt sur le territoire d'une MRC, tout en favorisant un aménagement durable et structurant. Il repose sur un état de situation et sur l'analyse des enjeux de conservation et de développement, tant urbain que rural. Il comprend une réflexion stratégique, un plan d'action et des mesures de suivi. Le plan devra être terminé d'ici le 16 juin 2022.

Comme vous le constatez, bon nombre d'actions sont entreprises par la MRC, mais aussi par vos organisations. Ces interventions nécessitent une participation de près ou de loin de l'ensemble des acteurs. Votre implication est évidemment appréciée et bienvenue et n'a de limite que le temps que vous pouvez y consacrer. Souvenons-nous que la nature a beaucoup à nous apporter, mais qu'il est de notre devoir d'en prendre soin. Nous protégeons ce que nous aimons et ce que nous aimons, nous voulons le faire connaître. À vous de jouer !

Au plaisir de collaborer avec vous !

Rémi Morin
coordonnateur à la gestion des cours d'eau
MRC du Granit